

Questionnaire Cantou pour professionnel (participant 6, ergothérapeute)

Bonjour, je suis Arnaud, étudiant en master de sciences de la santé publique. Dans le cadre de mon mémoire, j'effectue des entretiens avec des professionnels travaillant dans le secteur des « Cantous » afin de pouvoir au mieux comprendre la prise en charge des patients qui y résident.

Je vous remercie d'ores et déjà d'avoir accepté d'y participer.

Je vous demande l'autorisation d'enregistrer notre entretien, ceci par facilité de retranscription par après. Toutes informations que vous me confiez resteront confidentielles et anonymes. Seuls ma promotrice et les membres du Jury auront accès aux renseignements que vous me donnez, à l'exception de votre identité qui leur restera inconnue.

Vous pouvez à tout moment décider d'interrompre l'entretien et d'y mettre fin.

Je vous laisserai mes coordonnées si vous désirez que je vous communique et transmette mon travail par la suite.

Avez-vous des questions avant de débiter ?

1) Pour commencer, pourriez-vous me parler de la fonction que vous occupez au sein de l'institution et en quoi elle consiste ?

S : Je suis ergothérapeute à mi-temps, cela signifie que je suis ici que le matin. Je travaille en interdisciplinarité avec la logopède pour l'activité tricot et avec l'équipe kinésithérapeute pour l'aquagym. Je les aide dans la prise en charge des patients qui ont besoin d'une stimulation plus physique. Le matin, je m'occupe des petits déjeuners, j'apporte une aide plus matérielle et plus technique. Mais j'aide également dans la stimulation pour le maintien de l'autonomie lors des repas. J'organise généralement des activités collectives. J'essaye d'en organiser une par jour, le mardi c'est plutôt activité manuelle, le mercredi c'est du cyclo-danse et piscine le lundi et le vendredi.

I : Les personnes venant des « Cantous » peuvent participer à toutes ces activités ?

S : Oui, j'aime bien mélanger les populations, faire participer les patients déments et non déments aux diverses activités. Cela apporte beaucoup de bénéfices, on voit une entraide qui

se crée. Nous avons un projet avec la kinésithérapeute d'organiser une fois semaine un atelier de prévention chute où les patients pourraient également venir.

2) Quels ont été les facteurs qui vous ont incité à travailler dans un « Cantou » plutôt qu'une autre structure ?

S : Alors moi, je travaille dans la maison de repos et dans les « Cantous ». Ce qui me plaît, c'est qu'on a un travail assez varié, qui touche tout public et que l'on va partout. J'aime le fait de pouvoir travailler avec des patients déments et non déments en même temps.

3) Pourriez-vous décrire l'environnement du « Cantou », et expliquer quels sont les impacts attendus auprès des résidents du fait de ces aménagements ? (architecture, peintures stimulantes, jardin,...)

S : Le but principal de ces aménagements est de viser l'autonomie de la personne le plus longtemps possible. Qu'elle continue à cuisiner et à vivre comme à la maison. Après, la structure recrée un environnement chaleureux tout en étant sécuritaire et sécurisant. Dans le sens où c'est fermé mais que l'ambiance est familiale. Maintenant il est vrai que tout le monde ne s'entend pas avec tout le monde, mais ça c'est la vie en communauté.

4) En ce qui concerne le personnel soignant, combien de personnes sont-elles impliquées dans le fonctionnement d'un « Cantou », quelles sont leurs qualifications et leurs rôles ?

S : Réponse semblable à participante 5.

5) D'après vous, qu'apporte le « Cantou » en plus des autres structures pour la prise en charge des patients et au contraire quelles pourraient être les limites des « Cantous » par rapport aux autres structures de soins.

S : Les « Cantous » apportent une certaine sécurité pour les patients désorientés. Car il y a chaque fois un code à taper afin de pouvoir ouvrir la porte de sortie. Alors que dans une maison de repos traditionnelle on retrouve généralement le patient fugueur sur le trottoir. Il y a aussi l'atmosphère plus familiale qui règne au niveau des « Cantous » et qu'on ne retrouve généralement pas dans les grandes institutions.

I : Et en ce qui concerne les inconvénients ?

S : Comme inconvenient, je pourrais dire qu'au début de la maladie certains patients se rendent compte de leur état et de l'état des patients qui les entourent. Donc au début, lorsqu'ils sont dans le déni de la maladie, ils peuvent se demander ce qu'ils font là, entourés de tous ces autres patients. Il peut alors arriver que certains veuillent partir. C'est de ce fait qu'on essaye d'homogénéiser les « Cantous » pour que des patients en début de maladie ne se retrouvent pas avec des patients grabataires.

6) En tant que professionnel dans le domaine de la santé, quels sont les impacts sur votre vécu du fait de travailler dans un « Cantou » et pourquoi ? (Plus en adéquation avec vos valeurs ? Plus de respect envers le patient ?)

S : Pour moi les « Cantous » m'ont permis d'avoir cette reconnaissance pour la personne qu'elle est toujours au-delà de sa démence. C'est une personne et ça le restera jusqu'au bout. Derrière la maladie, il a une personnalité, une vie. On voit la personne derrière la maladie avant de voir la maladie.

7) Les familles sont-elles impliquées dans la gestion quotidienne du « Cantou » ou les activités organisées ? Dans l'affirmative sous quelles formes ?

S : Ils participent surtout aux fêtes de familles qui sont organisées par les éducateurs.

I : Ces fêtes ont lieu dans les « Cantous » même ?

S : Pas toujours, il arrive parfois de réunir plusieurs « Cantous » pour célébrer une fête tous ensemble et dans ce cas-là, ça se passe dans l'auditorium ici en bas. Et une fois par an il y a la fête des familles et là c'est toute la maison qui participe.

8) D'un point de vue externe, comment qualifieriez-vous la satisfaction globale des familles ? Quels en sont les facteurs influençant ?

S : Oui, les familles viennent ici généralement plusieurs années le temps de l'évolution de la maladie. Sur ce temps, elles se font des contacts avec d'autres familles et d'autres patients. Finalement, elles sont actrices de l'ambiance familiale qui règne au sein des « Cantous ».

9) D'après vous, les patients présentent-ils aussi une satisfaction globale différente qu'en milieu "classique" / MR(S) ?

S : /

10) Qu'advient-il des patients ne sachant plus participer aux activités proposées ?

S : L'état de progression de la maladie est souvent réévalué. Si le patient ne parvient plus à participer, il continuera à observer ce qu'il se passe dans le « Cantou ». Il pourra continuer à déambuler librement. Maintenant comme je l'ai dit, un patient peut être réorienté vers un « Cantou » pour patients plus dépendants.

11) Comment la fin de vie est-elle abordée avec les familles et les patients au sein de l'institution? Prenez-vous les patients en charge jusqu'au décès ? Votre prise en charge est-elle différente de celles mises en place dans d'autres structures, par exemple les MRS ?

S : Je n'ai jamais été confrontée à cette situation. Mais l'institution a comme valeur de vouloir, lorsque cela est possible, accompagner les patients jusqu'à la fin.

12) D'après vous, qu'est-ce qui pourrait encore être amélioré dans les « Cantous » ?

S : Nous devrions être plus de paramédicaux. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais il y a un quota d'heures au niveau paramédical. Ce quota d'heures est réparti entre kiné, logo et ergo, mais il est nettement insuffisant pour notre structure.

Je pense également qu'il devrait y avoir un soignant référent pour chaque patient pour le représenter lors des réunions pluridisciplinaires qui ont lieu deux fois par mois.

13) Pouvez-vous me renseigner sur le coût d'un mois d'hébergement au sein du « Cantou » pour le patient et pour la mutualité ?

S : Non, je ne saurais pas vous dire.

Je vous remercie d'avoir participé à cet entretien, d'avoir pris le temps de répondre à mes questions.

Légende :

I : Interrogateur

S : Soignant